



Location terrain agricole, suppression bornes

Par **fabrice**, le **28/03/2009** à **21:16**

Bonsoir,

Propriétaire depuis de nombreuses années d'un terrain agricole et le louant à un agriculteur, je souhaite avoir quelques précisions.

Mon locataire louant également le terrain jouxtant mon terrain à un autre propriétaire s'est permis de reboucher un fossé entre les deux terrains et également de supprimer les bornes délimitant mon terrain sans nous en avoir tenu informé, cela a été fait dans notre dos, le 2ème propriétaire semblait au courant. (aveu oral)

Je souhaiterais de ce fait savoir ce que je peux faire afin de l'obliger à remettre ces bornes et surtout que ce soit lui qui paie les frais de géomètre si le besoin s'en fait sentir.

Vous remerciant d'avance.

Bonne soirée

Par **Paula**, le **29/03/2009** à **09:29**

Bonjour,

Il faudrait, d'une part, faire constater par un Huissier de Justice que les deux terrains ont été rassemblés en un seul et que les bornes ont été enlevées, ce qui est totalement illégal.

Et ensuite, faire reborder les terrains. Je doute que votre locataire veuille prendre les frais à sa charge et pourtant ils lui incombent.

Malheureusement, s'il ne s'exécute pas, il faudra saisir le Tribunal de Grande Instance du lieu du terrain avec Avocat obligatoire.

Cordialement